

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE pour les PsyEN EDA

**(À reproduire et à remettre à votre IEN
au moins 30 jours avant le début du stage)**

*NOM et Prénom,
Grade et Fonction,
Circonscription de*

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles
Sous couvert de M. ou Mme, IEN de circonscription

Conformément aux dispositions :

(Si vous êtes titulaire) :

- de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

(Si vous êtes personnel non-titulaire) :

- de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'Etat du congé pour la formation syndicale, et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé pour le jeudi 28 novembre 2019 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Arcueil. Il est organisé par la section académique du SNES, sous l'égide de l'IR.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

Signature